



République Française
Département de l'Hérault
Commune de SAINT GUILHEM LE DESERT

Date de la convocation : 09/12/2021

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°
Séance du 16 décembre 2021 67/2021

Membres en exercice : 11

Présents : 9 **Absents : 1**

Représentés : 1 **Pour : 9**

Contre : 0 **Abstention : 1**

L'An Deux Mille Vingt Un le Seize Décembre à 18 heures
 le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
 sous la présidence de M. Robert SIEGEL, Maire,

Présents : SIEGEL R, MORESMAU JP, MINAZZO D, HOMBERT B, THEULE JC, GILHET B, VEDEL P, STEHLE C, QUEVREUX M

Absent excusé : KROGSDAHL A *procuration à MORESMAU JP*

Absent : NICAISE V

Objet : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ASSOCIATION DES AMIS DU CHEMIN DE ST GUILHEM

Monsieur le Maire indique à l'assemblée qu'il a reçu un courrier du président de l'Association des Amis du Chemin de Saint Guilhem faisant état de la situation financière délicate de l'association. En effet la non-parution de l'appel à projet du GIP Massif Central met l'association en fragilité financière. L'association par le travail de ces deux animateurs salariés à mi-temps, ainsi que par du travail de bénévoles importants ont entraîné des retombées visibles et concrètes : la notoriété du chemin de St Guilhem s'est fortement développé.

Au vu de la situation énoncée,

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

Décide d'allouer une subvention exceptionnelle de 300 € au profit de l'Association des Amis du Chemin de St Guilhem dont le siège social se trouve à Maison de Pays – Place du marché – 30120 LE VIGAN.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

Fait & délibéré à Saint-Guilhem, Jour, Mois, An que dessus.

Le Maire,
 SIEGEL R.



MORESMAU JP. 	BRUNEL MINAZZO D. 	HOMBERT B.
THEULE JC. 	GILHET B. 	VEDEL P.
NICAISE V. 	KROGSDAHL A. 	STEHLE C.
		QUEVREUX M.